

*Le marché
des défunts*

Pascale Trompette



SciencesPo.
Les Presses

Le marché des défunts

Le marché des défunts

Pascale Trompette

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
Le marché des défunts / Pascale Trompette – Paris : Presses de Sciences Po, 2008.
ISBN 978-2-7246-1086-4

RAMEAU :

- Pompes funèbres : France
- Funérailles : Rites et cérémonies : France
- Mort : Aspect économique : France

DEWEY :

- 306.9 : Comportements relatifs à la mort

Public concerné : Public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

À mon ange

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	11
<i>Introduction</i>	13
• Le marché funéraire	14
• La sociologie des marchés	17
• Présentation de l'ouvrage	22

I - AUX ORIGINES DE LA CONCURRENCE

<i>Chapitre 1 / LA LUTTE POUR LE MONOPOLE DES FUNÉRAILLES</i>	29
• Le champ des pratiques funéraires	30
• Le XIX ^e siècle ou la concurrence des régulations	37
• L'institution du marché par la loi	51
<i>Chapitre 2 / L'ENTREPRENEUR À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ</i>	53
• Monopole public <i>versus</i> monopole religieux	53
• À la conquête de nouveaux territoires de compétence	64
• Les pompes funèbres : un métier de service	73
<i>Chapitre 3 / LE RÈGNE DES PFG</i>	75
• Le marché privé aux mains des PFG	76
• La guerre entre les concessionnaires et les agences de funérailles	78
• Une grande entreprise avant l'heure	83

<i>Chapitre 4 / VERS LA LIBÉRALISATION</i>	85
• La contestation des artisans de la pompe	86
• Le phénomène Leclerc	87
• Le commencement de la fin...	91
• Brève histoire de la loi de 1993	96
• Épilogue	100

II - AU CŒUR DU MARCHÉ

<i>Chapitre 5 / L'ENTERREMENT</i>	107
• Entre objet et sujet	108
• Le parcours du défunt	109
• Les pompes funèbres, « maître d'œuvre » des obsèques	116
• Aux frontières du sacré	121
• Le face-à-face commercial	126
• Un art de composition	133
<i>Chapitre 6 / LES DISPOSITIFS DE CAPTATION</i>	135
• Les obstacles à la rationalisation du choix	137
• L'organisation du process	144
• La « fluidité industrielle » au cœur du marché	153
• Les dispositifs organisationnels au cœur du marché	165
<i>Chapitre 7 / « RÉGLER » LES FUNÉRAILLES...</i>	167
• De quelques propriétés de l'objet d'échange	168
• Les figures consuméristes du client	173
• L'espace des professionnels de pompes funèbres	177
• Standard <i>versus</i> singularité	189
• La composition du « panier de marchandises »	199
• Conformer la relation marchande	218

III - L'APRÈS-LIBÉRALISATION

<i>Chapitre 8 / ÉTATS ET PROFESSIONNELS</i>	
LE CONCOURS DES RÉGULATIONS	223
• Le marché, nouvelle donne	224
• Les enjeux de la co-régulation	237
• Les professionnels : un acteur collectif improbable	243
• Un marché sous tutelle	251
<i>Chapitre 9 / DES DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES CONCURRENTES</i>	253
• La qualification comme processus de légitimation	254
• La concurrence inattendue des agents de chambre mortuaire	262
• Les professionnels de la mort	274
<i>Conclusion</i>	277
• Dynamiques professionnelles et stratégies concurrentielles	278
• Une histoire de la régulation conjointe	280
• Un groupe professionnel illégitime	282
• La canalisation du client comme process standardisé	284
• Le marché comme espace d'action organisée	285
<i>Bibliographie</i>	289

Avant-propos

L'histoire d'une recherche, si elle peut toujours se réécrire avec des justifications savantes, se fabrique souvent à partir d'intuitions, de circonstances, de rencontres, bref, toutes sortes de contingences auxquels on adjoindra quelque dessein personnel appartenant en propre au chercheur. Quoi qu'il en soit, celle-ci fut certainement et avant tout une aventure collective et une découverte partagée, que ce soit avec les collègues chercheurs qui ont pris successivement une part active dans cette recherche, ou avec ces professionnels du funéraire si enclins à ouvrir les portes de leur univers.

Le soutien premier du CNRS, dans le cadre d'une opération « Appel à projet nouveau » fut providentiel pour défricher ce terrain à l'origine. Une fois confirmés l'intérêt et la portée heuristique de cet objet pour les sciences sociales du travail et des activités économiques, nous avons pu négocier son inscription au sein de deux programmes successifs initiés par le ministère du Travail : le programme « Services, emploi, territoires » de la Dares (2000-2002) puis le programme « Dynamiques professionnelles dans le champ de la santé » piloté par la Mission Recherche (MiRe) de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) (2002-2004).

Cette recherche s'est initialement nourrie de l'alliance entre deux disciplines cousines, cultivant sans vergogne une relation de « parenté à plaisanterie », comme diraient les anthropologues : l'économie et la sociologie. La réflexion que je vais déployer au fil de cet ouvrage doit considérablement aux apprentissages, aux confrontations, aux pour-parlers continuels qui se sont avant tout joués sur le terrain lui-même, lors de nos nombreuses équipées au sein du marché funéraire. Merci à Olivier Boissin, amical acolyte du travail de terrain et subtil interprète des ressorts économiques du marché funéraire. Il a activement participé à ces trois premières années de voyage ethnologique en terres funéraires, les plus riches en rencontres, découvertes mais aussi péripéties d'enquête et défis scientifiques.

Avec Sandrine Caroly, Valérie Rocchi, Dominique Vinck, s'ouvraient de nouveaux horizons : après avoir exploré les multiples ressorts du

marché funéraire, des négociations au sommet entre professionnels et pouvoirs publics aux batailles concurrentielles entre protagonistes, nous découvrons l'étonnante vie de ceux qui ont fait de la gestion de nos défunts, leur métier. Je souhaite que ce récit soit à la hauteur de la qualité de leur contribution, que ce soit à travers leurs descriptions rigoureuses des activités de travail ou la pertinence de leurs analyses tirées d'une culture scientifique chaque fois originale.

Des premiers soubresauts à la maturité scientifique, Denis Segrestin n'a cessé de parrainer les avancées successives de ce travail et son déroulement au fil de l'écriture : rapports de recherche, mémoire d'HDR, articles, ouvrage. Il fut un inépuisable et avisé lecteur des nombreuses versions qui se sont chaque fois succédé. Après ou avec lui, Lucien Karpik, Michel Lallement, Catherine Paradeise, Olivier Schwartz, Philippe Steiner, Patrick Le Galès ont alimenté de conseils aussi incisifs que précieux la révision du manuscrit.

Messieurs les croque-morts... Je salue tout particulièrement Pascal Moreaux, l'un de ces « praticiens réflexifs » particulièrement érudit auprès duquel j'ai pu constamment mettre à l'épreuve mes analyses. Son ample savoir sur l'histoire de sa profession et les archives inédites auxquelles il m'a donné accès ont contribué fortement au travail de reconstitution historique.

Je salue également Guy Defarge, Guillaume d'Abbadie, Meziane Benarab, Jean-Pierre Comtet et toutes les personnalités du monde funéraire qui nous ont livré leur connaissance du secteur et nous ont ouvert de multiples portes. Enfin, j'exprime ma reconnaissance à tous ceux qui, du sommet de la hiérarchie à « six pieds sous terre », ont accepté que je porte un regard sur leur quotidien. Le récit qui va suivre voudrait livrer un pan de l'intensité sociale qui traverse leur vie ordinaire.

Merci à Jean-Michel, devenu (bien malgré lui !) complice de cette recherche et qui n'a de cesse de me faire partager sa connaissance intime du métier de pompes funèbres.

Introduction

Le secteur des pompes funèbres est depuis peu entré dans la sphère du marché libéral, c'est-à-dire depuis que la législation française ne confie plus à la commune l'organisation de ce service sur la base d'un monopole réglementé. En 1993, en effet, la loi Sueur officialise l'ouverture du marché concurrentiel pour une prestation dont le législateur réaffirme fortement le caractère de « service public ». Fin du régime de monopole réglementé ancien de près de deux siècles, libéralisation d'un secteur d'activité pourtant lourd du poids des enjeux civiques et sociaux : cette innovation institutionnelle semble paradoxalement être passée inaperçue, à l'ombre des immenses chantiers de libéralisation du service public tels que les télécommunications ou l'électricité. Et pourtant, le secteur des pompes funèbres nous offre un cas exemplaire de création d'un service public concurrentiel dans un domaine qui intéresse, à n'en pas douter, l'ensemble de la communauté civile...

Ce n'est d'ailleurs pas là son seul intérêt. À y regarder de près, les pratiques funéraires relèvent de cette vaste catégorie des « services aux personnes », se situant à mi-chemin entre l'impératif de gestion publique (hygiène, police, civilité)¹ et la sphère familiale et privée, tout en répondant à des objectifs sociaux et symboliques fondamentaux. Elles renvoient donc à une forme ancienne d'offre de service dans un domaine aujourd'hui considéré comme central dans le développement de l'économie des services. S'agissant de l'activité funéraire, on peut en effet situer au début des années 1960 un processus progressif de substitution d'une offre de service par des professionnels là où opéraient traditionnellement les réseaux sociaux, la collectivité publique et les acteurs du culte autour des funérailles. Cette offre de service n'a cessé de s'étendre depuis, couvrant

1. L'organisation des funérailles – cérémonie et sépulture – a toujours été conçue comme une nécessité d'ordre public (tout en laissant aux familles le soin d'organiser les obsèques et de choisir les symboles extérieurs de la mort). Le monopole communal s'est justifié sur la base des arguments suivants : prévoir les moyens nécessaires en cas d'événement grave (épidémie, calamité) ; veiller au maintien de l'hygiène et de la salubrité publique ; éviter le démarchage et la confrontation des intérêts privés dans un secteur où la sensibilité est particulièrement aiguë [Rapport Aubert, 1980].

bientôt l'ensemble du champ des pratiques funéraires, de la prise en charge totale du défunt (accueil, soin, hébergement) à l'entretien des tombes (nettoyage, décoration), en passant par l'hôtellerie (familles endeuillées), l'assistance juridique après-décès, la gestion des cimetières, etc.

Accompagnant ce mouvement de professionnalisation et de rationalisation de l'offre, l'organisation du service public des pompes funèbres en France s'appuie sur un système complexe et hybride conjuguant, selon des modalités variées, l'intervention publique et l'initiative privée. Les communes ont souvent privilégié le recours partiel ou total à des entreprises privées, celles-ci agissant comme délégataire officiel des communes (loi 1904), ou intervenant en régime de liberté, selon des conditions que la législation n'a cessé de faire évoluer. Avec la loi Sueur, le législateur s'est au contraire attaché à renforcer la mission de service public des funérailles et à la doter de nouveaux dispositifs de régulation, une fois celui-ci confié au marché libre.

Ces réflexions préliminaires suggèrent tout l'intérêt de partir à la rencontre de ce marché quelque peu spécifique, sinon exotique, pour en retracer la construction et la transformation historique jusqu'au mouvement contemporain de libéralisation. C'est ce à quoi invite cet ouvrage qui restitue le fruit d'une enquête de plusieurs années au sein du secteur funéraire.

— Le marché funéraire

Cette recherche s'est déployée dès l'origine dans le contexte d'une dynamique scientifique de renouvellement de la sociologie économique, en suivant la voie d'un « empirisme raisonné² » fondé sur l'ethnographie des transactions économiques sur un marché concret. Il s'agit ici de déployer des questionnements sociologiques relativement fondamentaux sur le plan théorique (l'institutionnalisation du marché concurrentiel, l'organisation des transactions économiques, la coordination marchande) à partir d'investigations empiriques approfondies, basées sur un travail monographique et sur une approche « totale » d'une communauté identifiée.

À l'approche de ce marché spécifique, l'enquête s'est révélée au fond peu éloignée d'une certaine forme de travail ethnographique : derrière cette entité abstraite que suggère la notion de marché, se découvre une

| 2. Hassoun [2005].

communauté professionnelle incessamment engagée dans des processus d'interconnaissance et d'échange. De salons funéraires en terrains de golf³, nous pénétrons ces univers feutrés où se font et défont les alliances entre opérateurs. Fabricants de cercueil, croque-morts en tout genre, embaumeurs modernes (thanatopracteurs) et autres acteurs de cette longue chaîne de production mortuaire ne cessent d'échanger au sein de réseaux professionnels qui forment la trame sociale du marché. L'ethnologue quelque peu nostalgique des tropiques pouvait ici se consoler : la tribu des marchands funéraires avait une âme (avant qu'elle ne soit vendue!)... Plusieurs mois d'enquête auprès des professionnels nous donnaient accès à cet univers relativement fermé, autour de personnes « fidèles » à cette profession et d'acteurs stables qui ont façonné de façon plus ou moins conflictuelle l'histoire du marché funéraire. Aujourd'hui comme hier hanté par la concurrence, il n'en forme pas moins un « milieu professionnel », incessamment animé par les échanges d'information (de la simple rumeur à la connaissance objective) et jouant de multiples formes de coopération et de conflit dans l'activité. Participer aux conférences débats organisés par les chambres syndicales ou à l'activité du Conseil national des opérations funéraires, c'est accéder à une part du jeu de la régulation qui se joue dans ces lieux de rencontres professionnelles où l'on retrouve perpétuellement les mêmes figures dominantes du secteur. La qualité du travail de terrain se révèle ainsi indissociable de l'intégration au sein de cette communauté, d'échanges privilégiés avec certains informateurs, d'une forme de participation et d'implication dans la vie et l'actualité du « petit monde » funéraire.

Au fil du déroulement de cette recherche, et de façon plutôt inattendue, le marché funéraire s'est révélé offrir des qualités d'objet de recherche indéniables. Si l'on accepte de ne pas trop se laisser absorber par l'exotisme apparent de cette activité marchande, on identifie très rapidement un lieu privilégié pour entrer dans l'activité de régulation elle-même, pour accéder aux processus de construction, de transformation, de renouvellement des règles et des institutions qui gouvernent l'économie d'un secteur. D'un côté, un « petit marché » et une communauté fermée offrent l'accès à une investigation empirique approfondie. De l'autre, la richesse historique de ce marché et son actualité innovante sur le plan institutionnel (création d'un service public concurrentiel) sont propices

3. L'entreprise Hygecobel, l'un des leaders dans la fabrication de fournitures pour les soins au corps, organise annuellement un trophée de golf où sont conviés les principaux clients et partenaires du secteur.

à explorer les facteurs de déplacement et de rupture, au fil d'une transformation continue des régimes d'organisation économique (monopole religieux, public, marché).

Appréhender ce mouvement engage un retour sur l'histoire de la régulation : celle-ci donne accès aux figures anciennes du commerce funéraire, à la façon dont elles ont historiquement négocié leur place dans l'économie des funérailles et aux argumentaires et débats qui ont accompagné la construction d'une « économie morale » autour des solutions juridiques, sociales et économiques construites au fil des siècles. Du monopole des fabriques et des corporations à la concurrence libre, il s'agit de remonter le fil de l'intrigue : qu'est-ce qui motive les changements de régime économique d'organisation des services funéraires ? Comment se déroulent les négociations entre les différents protagonistes du secteur ? De quelle façon l'histoire du marché s'accompagne-t-elle de transformations pratiques et symboliques, autour d'une activité ancrée dans la sphère du sacré, *a priori* étrangère à l'univers désenchanté du marché⁴ ? Dans cette ligne de recherche, appréhender l'histoire du marché, c'est se saisir des processus par lesquels sont institués les régimes successifs d'organisation des services funéraires et les formes de régulation qui les supportent. Autant de conditions qui sont bien le résultat d'une construction sociale et qui supposent que l'on soit attentif aux mythes mobilisateurs⁵ autant qu'à la concurrence des régulations et aux luttes de représentation entre les différents protagonistes (État, clergé, entreprises). Dans le prolongement de cette perspective historique sur le marché, le mouvement contemporain de libéralisation constitue un lieu privilégié d'analyse des modalités de reconstruction des régulations articulant dynamiques marchandes, professionnelles et politiques.

Rendre compte de l'émergence et du fonctionnement de ce marché spécifique, c'est aussi appréhender la dynamique d'organisation de la relation de service et des échanges économiques qui lui sont rattachés. Entre « pompe » et rituel, les services funéraires conjuguent et combinent

4. Zelizer [1978].

5. La notion de mythe est largement mobilisée par les approches cognitives de la régulation et de l'action collective, dans le domaine du management [Meyer et Rowan, 1977] comme dans celui des politiques publiques [Desage et Godard, 2005]. Nous renvoyons ici plus particulièrement à la notion de « mythe rationnel » d'Armand Hatchuel [Hatchuel, 1998] qui insiste moins sur l'inscription dans un ordre légitime que sur l'articulation entre le régime des croyances et des idées (« formations conceptuelles ») et celui de la construction de la régulation (« transformation de l'action collective »).

les dimensions symboliques et matérielles. Les diverses modalités d'appropriation culturelle des funérailles par l'État, le clergé, les entreprises, les familles, selon des « grandeurs » propres, fondent des qualifications hétérogènes du service. Comment cet entremêlement de logiques et de grandeurs se traduit-il dans le déroulement des échanges ? À l'instar de nombreuses sociologies de marchés concrets, l'étude de la relation marchande engage ici un effort pour caractériser les principales propriétés de l'objet d'échange, en considérant qu'il s'agit là d'un moyen privilégié d'accès à la compréhension de l'organisation de la transaction⁶. Ce détour permet d'instruire la problématique de la rencontre et de la coordination marchandes, en suivant les dispositifs et médiations intervenant dans l'organisation des transactions : travail distribué de qualification de la prestation, construction des figures du prestataire et du client, déploiement des logiques d'action et leur instrumentation (calcul, jugement, registres conventionnels de coordination). Au-delà, l'enjeu est aussi d'entrer au cœur du marché en mettant au centre de l'analyse les dynamiques concurrentielles et la façon dont elles s'articulent étroitement avec la gestion du process de service.

— La sociologie des marchés

Cette exploration monographique d'un marché concret s'inscrit dans ce champ de la connaissance en sociologie économique, en y déployant quelques-uns des questionnements fédérateurs autour de la régulation du marché et de l'organisation des transactions économiques.

La sociologie économique américaine

Le renouveau contemporain de la sociologie économique, communément attribué à Mark Granovetter⁷ et à la « nouvelle sociologie économique » américaine (NSE), a été largement évoqué au sein de la littérature sociologique, notamment pour avoir mis fin à quelques décennies (1945-1980) de déshérence de la sociologie à l'égard des activités

6. François [2004], Garcia-Parpet [2003], Karpik [1989].

7. Granovetter [1985].

économiques⁸. Au-delà de la portée critique du courant de la NSE, l'intérêt est avant tout de réengager la sociologie vers l'étude des marchés et autres mécanismes marchands sur lesquels la théorie économique avait établi un relatif monopole. À peu près à la même période, la sociologie économique française – sans être encore labellisée comme telle – bénéficie de la montée en puissance des courants institutionnalistes en économie, entreprise qui associe plus étroitement sociologues et économistes dans le développement d'approches hétérodoxes en économie⁹.

Dans la ligne d'analyse de la NSE¹⁰, un ensemble de travaux sur les institutions économiques vont s'efforcer de révéler les modes d'inscription des pratiques économiques dans des réseaux complexes de sociabilité. Ils mettent en évidence le jeu des médiations sociales qui sous-tendent la décision économique et la coordination sur les marchés¹¹. L'organisation des transactions économiques sur les marchés est ici reliée à leur immersion dans des institutions sociales non marchandes. La connexion indissoluble de l'acteur et du réseau est constitutive des médiations et des mobiles non économiques qui structurent les phénomènes marchands, avec l'expression de dispositions relationnelles éloignées des stratégies opportunistes à court terme (confiance, réciprocité, etc.).

Les variations sociologiques autour du paradigme de l'encastrement social des échanges marchands sont plus diversifiées que ne le laisse à penser la référence omniprésente à Mark Granovetter¹². On pense en amont à l'analyse des réseaux et aux approches structurales du marché qui ouvrent plus fondamentalement sur l'approche du marché comme espace de positions économiques concurrentielles et d'interfaces mutuellement contraignantes¹³. On peut évoquer plus récemment l'approche

8. Steiner [2005b].

9. *Le regain d'intérêt pour les thèses institutionnalistes en économie* [Bazzoli, 1999; Bazzoli et Kirat 2003], *l'avènement de l'École de la régulation et le déploiement des approches conventionnalistes dans l'analyse des marchés* [Salais, 1989; Salais et Thévenot 1986] multiplient les passerelles entre la science économique et les autres sciences humaines (l'histoire, l'anthropologie, la sociologie).

10. Granovetter [2000].

11. Di Maggio et Louch [1998], Uzzi [1996].

12. *Pour une revue de la littérature dans ce domaine*, cf. Lie [1997], Steiner [1999, 2005a], Swedberg [1994], et la revue d'Economic Sociology – European Electronic Newsletter (disponible sur le site Internet <http://econsoc.mpifg.de/>).

13. *La théorie de White [1981] et Leifer [2004] est souvent considérée comme l'une des sources de la NSE pour avoir prôné une approche réticulaire des marchés. Elle traduit une orientation cependant assez différente de celle de Mark Granovetter : analyse structurale du marché comme espace de positions économiques concurrentielles, incorporation de variables économiques dans l'analyse (prix, volume), ambition de fonder une théorie générale du marché.*

institutionnaliste et politique de Neil Fligstein¹⁴, qui insiste davantage sur la centralité de l'activité de régulation (traités, lois, règles) et des acteurs qui la portent (État, organisations internationales, grandes firmes) dans la construction sociale du(es) marché(s). L'ouvrage présent emprunte cette voie d'une sociologie historique attentive aux processus dynamiques de création, de stabilisation et de transformation du système d'acteurs d'un marché donné. L'approche empirique de ce marché comme « champ » n'aura de cesse de circuler de l'espace de compétition économique du marché et ses acteurs dominants à celui des luttes sociales et politiques dans la production des règles et juridictions¹⁵. On y reconnaîtra le rôle central de l'État dans la production des successifs régimes d'organisation et de réglementation constituant le marché comme espace institutionnalisé.

La sociologie économique française

Au sein de la sociologie économique française¹⁶, la référence à la notion d'encastrement est moins prégnante et fait place à celle de « construction sociale des relations marchandes » s'intéressant aux conditions institutionnelles qui président à la formation des échanges marchands¹⁷. Mais l'originalité française nous semble davantage se situer du côté des travaux accumulés autour de la problématique de la coordination, de l'interaction et de l'appariement entre offre et demande sur les marchés, que les sociologues instruisent à travers la notion fondamentale de *qualification des biens*¹⁸. Ce front partagé de réflexions, qui prend forme au cours des années 1980-1990 et se poursuit jusqu'à aujourd'hui, nous semble – au moins en partie – induit par la prégnance de l'économie des conventions en France, d'une part ; par le développement de réflexions croisées sur la problématique de la confiance dans les échanges économiques, en contexte d'incertitude et d'échange problématique, d'autre part¹⁹. L'approche sociologique des marchés devient celle de l'espace,

14. Fligstein [2001, 1996].

15. *La filiation scientifique de cette approche à l'institutionnalisme américain de John R. Commons nous semble ici importante à rappeler.*

16. Steiner [2005a].

17. Bourdieu [2000], Garcia [1986].

18. Cf. *le dossier-débat sur la qualité*, Sociologie du travail, 44 (2), 2002.

19. *Des cas exemplaires de la relation de travail* [Garnier, 1986 ; Salais, 1989 ; Salais et Thévenot, 1986], et de *la relation de sous-traitance* [Baudry, 1994], ces analyses intéresseront progressivement toutes les situations d'« économie de la qualité » où l'enjeu porte sur les singularités et l'évaluation des qualités des biens échangés [Karpik, 1989].

conflictuel et concurrentiel, des équipements diversifiés et combinés à même de soutenir la coordination marchande²⁰.

Les travaux accumulés depuis une à deux décennies dans cette voie sont traversés par trois dimensions liées entre elles. En premier lieu, si les échanges économiques s'inscrivent dans la référence univoque à l'ordre du marché, les espaces de régulation qui les organisent sont infiniment plus complexes et polysémiques que ne le laisse supposer cette seule référence. Les modalités de coordination sont plurielles et l'ambition est moins celle de fonder une théorie générale « du » marché que d'identifier et distinguer des grammaires de l'échange articulées aux propriétés des biens échangés. Ensuite, la problématique de la coordination intègre la prise en compte des dispositifs, des objets, des agencements, et plus largement de l'ensemble des intermédiaires humains et non humains auxquels est déléguée tout ou partie de la prise en charge du choix d'un bien. L'économie du choix dans l'espace du marché ressort fondamentalement d'une activité distribuée. Cette sociologie attentive au jeu des « dispositifs²¹ » et « médiations²² » s'extrait de la conception « intimiste » du lien social portée par la NSE, conception qui la prive notamment d'une attention aux objets et dispositifs objectivés²³. Enfin, l'analyse des mécanismes de coordination engage celle des opérations sociales de *mise en conformité* des acteurs, des espaces et des objets dans un processus continu de construction de l'offre et de la demande et de définition des propriétés des biens, soit de *qualification*.

Ce régime commun d'analyse n'exclut pas des lignes de clivage majeures entre les auteurs. Celles-ci s'établissent principalement autour de la question du statut de l'action économique rationnelle comme paradigme d'analyse du comportement des acteurs sur les marchés, question qui engage plus fondamentalement celle de la relation entre théorie sociologique et théorie économique. Dans le modèle d'analyse porté par l'économie des conventions, le régime marchand constitue une alternative possible parmi une pluralité des ordres de réalité, des logiques d'action et des conventions disponibles qui servent d'assises à la qualification des biens²⁴. Dans l'approche matérielle du marché proposée

20. Karpik [2007].

21. Beuscart et Peerbaye [2006].

22. Hennion [1993].

23. Chantelat [2002]. « La NSE mésestime le rôle des objets dans sa définition de l'encastrement social pour se focaliser sur les seules relations interpersonnelles, ce qui lui rend difficile une juste appréhension des relations marchandes, de leur atomisation et de leur impersonnalité », Orléan [2005].

24. Boltanski et Thévenot [1987], Eymard-Duvernay [1989].

par Michel Callon, la performativité de l'économie opère *via* la formation des agents économiques²⁵ et plus fondamentalement à travers la prolifération des équipements et dispositifs de calcul produits par ces « technosciences » de l'économie que sont le marketing, la gestion ou encore la comptabilité²⁶. L'action rationnelle ou plus exactement les dispositions ou habiletés au calcul²⁷ procède d'un « encastrement cognitif », issu des agencements sociotechniques dans lesquels s'insèrent les agents économiques. Enfin, à distance de ces deux approches, Lucien Karpik maintient un clivage majeur entre deux grammaires (ou deux économies) de la coordination, avec d'un côté les marchés de biens homogènes (calcul et coordination par les prix), de l'autre les marchés de biens singuliers (jugement et coordination par les qualités)²⁸.

L'ethnographie économique

Nous clôturons ce rapide aperçu de la mouvance scientifique dans laquelle s'inscrit cette recherche par l'évocation d'une troisième filiation, celle de l'ethnographie économique dans nos sociétés modernes. Quelques années après les réflexions fondatrices de Marie-France Garcia-Parpet, de Michèle de La Pradelle et de Florence Weber²⁹, on doit à cette dernière le développement d'un programme d'ethnographie de la vie matérielle et des pratiques économiques dans les sociétés contemporaines³⁰. Celui-ci s'est définitivement affranchi de la césure épistémologique entre sphère marchande et non marchande, opposition qui tend à investir le

25. Cette ligne d'analyse est déjà ancienne et est notamment explorée par les travaux fondateurs de P. Steiner sur la production partagée de la connaissance économique par les économistes et les agents économiques (acteurs politiques, financiers, économiques, etc.). L'auteur explore à travers l'histoire la formation, l'articulation et les conflits entre ces différents types de savoirs rationnels, Steiner [1998].

26. Callon et Muniesa [2003], Cochoy [2002].

27. Entendu ici comme la triple action d'établir des états du monde, de les classer et de les hiérarchiser, Callon [1998].

28. Selon l'auteur, le processus de choix rationnel (calcul) s'effondre dès lors qu'entrent en jeu des dimensions incommensurables auxquels l'acheteur accorde le primat tout en étant confronté à une incertitude sur la qualité des biens. La résolution de cet « échange problématique » – l'« économie des singularités » – repose alors sur une variété de dispositifs comme ensemble de formes personnelles (réseau, qualité des personnes) et impersonnelles (agencements symbolico-matériels) qui portent l'information et opèrent la mise en ordre de l'univers dans lequel se réalise le choix du consommateur, Karpik [2007].

29. Garcia [1986], La Pradelle [1996], Weber [2001].

30. Hassoun [2005], Weber [2000].

lien social d'une seule fonction supplétive venant pallier les failles ou insuffisances de la coordination marchande, soutenir l'imperfection du marché, corriger ses « effets destructeurs » ou encore détourner les acteurs d'une rationalité économique stricte et de l'espace du marché³¹. On lui doit au contraire un véritable travail d'exploration et de conceptualisation sociologique de la relation marchande, décrivant la mise en forme particulière des interactions sociales dans le cas des situations marchandes impersonnelles³². Les espaces marchands n'existent alors que par les dispositifs (construire les biens comme marchandises), les outillages (rendre « calculable » et comparable), les registres cognitifs (classement, calcul, qualification), les systèmes conventionnels (mise en équivalence), les réseaux d'acteurs, les institutions de contrôle, bref, l'ensemble des médiations qui les font fonctionner. Sur le plan théorique, on a ainsi définitivement rompu avec l'idée que le marché puisse se raisonner dans l'ordre de l'autonomie, de l'autorégulation, voire de la naturalité.

L'ambition est, dans la lignée des travaux de Viviana Zelizer, d'appréhender les interactions entre les valeurs économiques (prix, mesures, catégories) et les dimensions non économiques dans la construction des systèmes d'échange³³. À partir de cet arrière-plan théorique majeur, l'ethnographie économique – rejoignant en cela tout un pan de la sociologie économique de la dernière génération – est engagée dans la capitalisation d'une série d'études de cas empiriques de marchés concrets, suivant en cela le modèle des « marchés multiples » suggéré par Viviana Zelizer³⁴. L'ethnographie des marchés renoue avec la tradition du terrain et des observations ethnographiques localisées pour y déployer un empirisme réflexif qui décrit et met en résonance les pratiques ordinaires et les théories indigènes de l'activité économique, ainsi que l'univers des agencements sociotechniques qui équipent les transactions et la façon dont ils sont produits par l'ensemble des acteurs du marché (professionnels, publics, consommateurs).

Présentation de l'ouvrage

C'est donc dans cette dynamique de questionnement scientifique que s'inscrit cette exploration monographique du marché funéraire.

31. Lévesque et al. [2001].

32. Chantelat [2002], La Pradelle [1996], Weber [2000].

33. Zelizer [2005].

34. Zelizer [1992].